



Le Parlement doit doter l'audiovisuel public d'un financement garantissant ses missions et son indépendance

La fin de l'année 2024 est toute proche, et les entreprises de l'audiovisuel public ne savent toujours pas comment elles seront financées... en 2025 !

Le risque majeur est la "budgétisation", un rattachement direct au budget de l'État, qui n'offrirait aucune garantie d'indépendance et permettrait même des coups de rabot en cours d'année de la part des majorités en place.

Ce mardi 19 novembre, l'Assemblée nationale débattera dans l'hémicycle d'une proposition de loi organique, déjà adoptée au Sénat le 23 octobre dernier, qui permettrait d'éviter la "budgétisation". Mais le parcours parlementaire de cette loi s'annonce semé d'embûches.

Lors des auditions menées par la commission spéciale de l'Assemblée chargée d'examiner cette proposition de loi, tous les groupes politiques (à l'exception de l'extrême droite) ont semblé désireux d'éviter la "budgétisation". Parviendront-ils à s'accorder sur un texte commun ?

À l'occasion de ces auditions, les représentants du RN ont une nouvelle fois souhaité punir les rédactions de l'audiovisuel public, jugées trop proches de "l'extrême gauche", en souhaitant une privatisation rapide de nos entreprises.

Nous condamnons ces provocations, qui n'ont, hélas, rien d'étonnant : l'extrême droite est depuis toujours une ennemie de l'audiovisuel public, tant qu'il est libre, indépendant et pluraliste.

La démocratie a besoin de médias de service public. Ils sont un pôle de stabilité, d'indépendance et de pluralisme, dans un univers médiatique polarisé, fragilisé par les intérêts de milliardaires et par des ingérences étrangères.

Le récent règlement européen sur la liberté des médias, l'EMFA, a rappelé la nécessité d'un financement "suffisant, durable et prévisible" pour le service public.

Le SNJ a toujours défendu la stabilité et l'indépendance de l'audiovisuel public, qui passe, selon nous, par un financement pérenne et dédié, sous forme de taxe progressive et affectée.

Les militants du SNJ France Télévisions, réunis en assemblée annuelle le mercredi 13 novembre 2024, appellent donc les députés à prendre la mesure du danger qui menace l'audiovisuel public.

Il est indispensable que le Parlement écarte au plus vite la menace d'une "budgétisation" et vote une loi permettant de préserver l'indépendance et les missions des entreprises de l'audiovisuel public.

Paris, le 19 novembre 2024